

La fiscalisation des allocations familiales, nouvelle arnaque socialiste contre les Français

Le gouvernement socialiste veut fiscaliser les allocations familiales. Au-delà d'une mesure, pseudo égalitaire comme savent en concocter les socialistes (les riches n'ont pas besoin des allocations familiales), se cache une nouvelle atteinte aux pouvoir d'achat des Français et surtout une inégalité supplémentaire entre les Français de souche et les immigrés.

<http://fortune.fdesouche.com/296622-la-scandaleuse-idee-de-taxer-les-prestations-familiales>

Surtout les allocations familiales ouvrent aux droits à de nombreuses autres allocations, notamment les allocations logements, les cantines et colonies de vacances gratuites (grâce au quotient familial) l'APL qui permet de payer un loyer de 40 € pour un cinq pièces et l'accès gratuits à des dizaines de services des municipalités, de l'état, des conseils généraux et des conseils régionaux.

Le quotient familial, mis en place en 1945 par le gouvernement du général de Gaulle c'est la volonté nataliste du général qui cherche à soutenir la démographie française. En accordant un avantage fiscal croissant avec le nombre d'enfants aux foyers français, l'État soulage les familles dans une période économiquement difficile durant laquelle il est impossible pour nombre de citoyens d'élever plusieurs enfants sans un coup de pouce financier et ceci intervenant après une guerre où moururent un nombre important de jeunes Français en âge de procréer.

C'est pourtant le général de Gaulle qui, à son retour aux affaires, en 1958, diminue progressivement la part des dépenses consacrée aux aides accordées aux familles. Cette décision qui semble surprenante ne constitue pas pour autant un retour en arrière, mais peut être considérée comme une évolution de sa politique. La France de la fin des années 50 se trouve en plein baby-boom et il n'est donc plus prioritaire, de soutenir la natalité.

Les années 70 marqueront une autre évolution dans la politique familiale française avec l'apparition d'aides diversifiées, répondant à des besoins précis. En 1971, par exemple, l'allocation aux mineurs handicapés s'étend aux personnes âgées et aux jeunes travailleurs. Elle continuera d'ailleurs d'être étendue (le démographe Jacques Bichot situe à cette période la transition des aides familiales vers les « aides sociales »). De nombreuses autres allocations sont ainsi créées au cours de la décennie. En 1974, le gouvernement met en place l'allocation de rentrée scolaire. Deux ans plus tard, l'allocation de parent isolé fait son apparition. L'année suivante, en 1977, l'aide personnalisée au logement (APL) entre en vigueur afin de permettre aux ménages modestes d'accéder à la propriété. En 1980, enfin, les familles nombreuses (trois enfants et plus) bénéficient d'un supplément de revenu destiné à leur garantir un minimum.

Ses mesures dont l'impact devient de plus en plus important du fait d'une immigration de plus en plus importante depuis 1976 (regroupement familial) et est aujourd'hui un des principaux handicaps de notre pays.

La gauche, toujours hypocrite vend le slogan « ces jeunes immigrés font des enfants qui payeront votre retraite ». Nous savons qu'en réalité, c'est nous qui leur payons leur train de vie, leurs logements, leur santé, leur tentative de scolarité et l'insécurité, les violences, le trafic de drogue, les vols, les viols, les escroqueries représentent chaque année selon Xavier Raufer environ 180 milliards d'euros.

Ajoutons cette somme aux 70 milliards que selon Yves-Marie

Laulan nous coûte l'immigration et même en retranchant 20 % de ces sommes en comptant l'insécurité produite par les Français de souche nous arrivons à la somme totale conséquente de 200 milliards d'euros chaque année.

Aussi le renvoi immédiat dans leur pays de tous les délinquants immigrés clandestins ou non, et ce après leur peine de prison effectuée serait un premier pas vers une politique cohérente d'aide sociale.

En supprimant ces aides sociales aux familles dont un membre est arrêté pour vol ou trafic de drogue, nous ferions là aussi des économies, partant du principe que les familles vivent sur les revenus illicites.

Fiscaliser les allocations familiales serait pour le gouvernement socialiste récupérer chez les Français honnêtes plus qu'il ne leur octroi en allocation.

Une arnaque socialiste de plus.

En parlant d'arnaque j'associe sur une autre plus intéressante : désormais ce sont des binômes hommes/femmes qui devront se présenter aux élections de délégués régionaux qui remplaceront les conseillers généraux et les conseillers régionaux, mais comment ce binôme homme/femme désigné comme tel par la loi peut-il être en concordance avec ce qui découlera de par la loi du mariage homosexuel et de ce que la député Mazetier appelle le « genré » pour des dénominations genrées qui sont de par là même sexiste ?

Drôle d'époque, drôle de pays, drôle de gens.

Lazare Zylbergleit